

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 30 mars 2022 de MM. Alain Miserez, Alain de Kalbermatten et M<sup>me</sup> Fabienne Beaud: «Maison des sports dans la villa La Grange».**

*TEXTE DE LA QUESTION*

La Ville de Genève met à la disposition de différentes associations sportives une petite maison à la lisière du parc La Grange et du chemin de Plonjon.

- Quel est l'état de cette maison?
- La location est-elle offerte aux associations?
- Quelle est la liste des associations ayant les clés de cette maison?
- Un rapport sur ce soutien existe-t-il?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

La question vise en réalité la villa Le Plonjon, dont la Ville de Genève est propriétaire depuis 1972. Sa construction date de 1892 (date de l'autorisation de construire). La Villa est propriété de la famille Rehffous jusqu'en 1972, date à laquelle elle est vendue par Aloys Werner et Germaine Rehffous à la Ville de Genève.

«Depuis sa construction en 1892, la Villa a subi peu d'interventions. Quelques améliorations ont été apportées pendant la période où elle a été habitée par les descendants du premier propriétaire [...]. Pour le reste, il faudra attendre 1973 et 1995 pour une remise en état plus générale de la maison. [...] La décision d'acheter la Villa le Plonjon est prise au Conseil municipal en mars 1972 [...]; le montant d'acquisition est de 2 millions de francs pour cette propriété destinée, avant tout, à agrandir le parc des Eaux-Vives en direction de l'est. [...] L'acte de vente est daté du 18 et 30 mai 1972. [...] Ce n'est qu'en novembre 1973 qu'on débloque un crédit de 220 000 francs pour «la réfection et l'équipement de la villa» afin d'y aménager des locaux pour les associations et fédérations sportives.»<sup>1</sup> Les associations sportives de la Ville de Genève y sont donc présentes depuis 1974.

*1. Quel est l'état de cette maison?*

Sur la base du document Stratus (évaluation de l'état des patrimoines financier et administratif de la Ville de Genève de mai 2021), l'indice attribué à la Villa est de 0,57.

<sup>1</sup> <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/interroge/archives-questions-reponses/detail/question/quelle-est-lhistoire-de-la-villa-le-plonjon-situce-dans-le-parc-des-eaux-vives-et-par-qui-est-elle/>

Pour rappel, le barème utilisé est le suivant:

- Très bon à excellent état: indice compris entre 0,86 et 1
- Bon état: indice compris entre 0,71 et 0,85
- Etat moyen: indice compris entre 0,51 et 0,70
- Mauvais état: indice compris entre 0 et 0,50

Par conséquent, eu égard à ce barème et à l'évaluation faite, la Villa est dans un «état moyen».

## 2. *La location est-elle offerte aux associations?*

La Villa est mise à la disposition des associations sportives listées au point 3 de la présente réponse (ci-dessous) à titre gracieux. Cette mise à disposition constitue un prêt à usage, au sens des articles 305 et suivants du Code des obligations.

La valeur locative annuelle des locaux remis en prêt doit être portée dans les comptes de l'emprunteur astreint à l'obligation légale de tenir une comptabilité.

Un étage de la Villa est sous un régime de bail entre l'association Pro Natura et la Gérance immobilière municipale (GIM).

## 3. *Quelle est la liste des associations ayant les clés de cette maison?*

Les associations suivantes ont accès à la Villa, sur la base d'une convention avec le Service des sports:

- Servette Hockey Club Hockey sur gazon
- Swiss Volley Région Genève (SVRG)
- Geneva Seahawks – American Football Team
- Football Club Champel
- Club d'échecs de Genève
- Association cantonale genevoise de basketball amateur
- Association genevoise des sports
- Association genevoise de tennis de table

Outre l'utilisation des bureaux pour ces associations, le Club d'échecs de Genève y développe également ses activités.

Comme susmentionné, l'association Pro Natura (bail GIM), soutenue par le Service Agenda 21 du département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), a également accès aux lieux.

*4. Un rapport sur ce soutien existe-t-il?*

Le rapport aux Comptes 2021 de la Ville de Genève fait état, aux pages 389 et 390, des subventions non monétaires relatives aux valeurs locatives de ces mises à disposition pour le volet sportif.

La villa Le Plonjon ayant une capacité limitée, le Conseil administratif rappelle également que les associations et clubs sportifs de la Ville de Genève pourront avoir accès à la Maison du sport qui sera prochainement construite sur le site de Vernier 115 grâce au crédit de la proposition PR-1410 voté par le Conseil municipal en mai 2021.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La vice-présidente:  
*Marie Barbey-Chappuis*